

Charte du Jardin Solidaire de Saint Malo

Préambule

« Le Jardin Solidaire de Saint Malo » est une association à but social favorisant l'inclusion de personnes fragiles ou vulnérables dans le cadre de la mise en valeur d'un jardin potager et floral.

L'association est porteuse de valeurs d'échange, de créativité, de fraternité et de solidarité.

Le jardin et la pratique du jardinage collectif constituent un formidable outil d'entraide, d'apprentissages réciproques et de développement social. Il favorise les échanges et la création de liens intergénérationnels et interculturels.

Elle soutient aussi des valeurs d'écologie et de développement durable. Le jardin solidaire est ainsi un lieu de pratiques d'éducation à l'environnement (respect et embellissement des espaces extérieurs, préservation de la biodiversité, gestion de l'eau, gestion des déchets,...).

Enfin, la pratique du jardinage apporte du bien-être et permet d'améliorer l'alimentation, avec un impact réel sur la santé des jardiniers et des adhérents.

Cette présente charte définit les orientations générales et les valeurs sur lesquelles l'association s'appuie pour favoriser le développement du jardin, encourager son ouverture à un large public et assurer son bon fonctionnement.

En fonction des projets et des partenariats possibles, cette charte pourra être déclinée en conventions spécifiques.

Jardinage solidaire

Plusieurs types de jardins collectifs existent. Le jardinage y est appréhendé dans des formes différentes (jardinage familial, éducatif, collectif, partagés, éphémère, nomade).

L'association a fait le choix du « jardinage solidaire » permettant notamment l'auto production collective de fruits et légumes pour les adhérents et les personnes fragiles qui viennent au jardin de manière bénévole, désintéressée et volontaire.

Entraide et apprentissages réciproques

La participation de personnes fragiles est au cœur du projet du jardin solidaire. Il s'agit d'intégrer ces personnes à des équipes de bénévoles participant à ce projet afin de leur permettre d'acquérir ou de perfectionner un savoir faire, et créer ou renforcer des liens d'amitié et de solidarité.

Les bénévoles du jardin solidaire sont portés par une volonté commune de partager et transmettre leurs connaissances.

Créer, tisser et développer du lien social

Le jardin est un lieu de vie convivial. L'ouverture du jardin sur son environnement contribue à construire des solidarités actives, avec d'autres structures (associations, établissements d'enseignement, maisons de retraite, centres sociaux...). Elle favorise les rencontres intergénérationnelles et interculturelles. Elle facilite les échanges et le lien social.

La recherche de la mixité sociale doit permettre à des populations très différentes de promouvoir ensemble un idéal humaniste autour de la pratique du jardinage.

Pour permettre l'accès à la promenade en journée, le site clos reste néanmoins ouvert au public en présence d'au moins un jardinier dans l'enceinte du site.

Impliquer les adhérents

Le Jardin Solidaire est le fruit d'une initiative collective fondée sur une démarche de concertation et d'implication de bénévoles.

Qu'il s'agisse du développement de petits et de grands projets ou de sa gestion au quotidien, le jardin est conçu et réalisé en impliquant et en responsabilisant tous les adhérents.

Autoproduire collectivement et partager

Le Jardin Solidaire permet l'auto production collective de fruits et légumes sains et savoureux pour les adhérents et les personnes fragiles qui viennent au jardin de manière bénévole, désintéressée et volontaire. Il permet de partager et consommer ses productions.

Les produits récoltés sont destinés aux adhérents et bénévoles moyennant une participation financière même modique. Elle se justifie par la nécessité qu'elle contribue à l'équilibre économique du Jardin Solidaire.

Respecter et embellir la nature en ville.

L'association le Jardin solidaire de Saint Malo est une association écologique (éco responsable) qui veut respecter l'équilibre de la nature en lui rendant toute sa capacité à produire.

Dans une démarche de préservation de l'environnement, elle fait délibérément le choix d'une culture respectant la nature en se rapprochant des principes d'une agriculture « raisonnée », excluant les produits de traitement nocifs pour que la nature s'y retrouve.

Plus généralement elle s'attache à sensibiliser chacun à des pratiques écologiques et durables.

Jardiner et récolter en sécurité

La prévention des risques d'accidents est une préoccupation constante pour les personnes travaillant au jardin. Elle exige de chacun, le respect absolu des règles d'hygiène, de santé et sécurité sur le lieu d'activité.

Un règlement intérieur du site du Jardin Solidaire complète la présente charte. Il est à l'affichage dans l'abri de jardin « accueil »!